

Nom du fournisseur ou marque commerciale:		Siemens	
Adresse du fournisseur (b) :		BSH Hausgeräte GmbH, Carl-Wery-Str. 34, 81739 Munich, Germany	
Référence du modèle:		KG39NVIEC	
Type d'appareil de réfrigération:			
Appareil à faible niveau de bruit:		Type de construction:	Pose-libre
Appareil de stockage du vin:		non	Autre appareil de réfrigération:
Paramètres généraux du produit:			
Paramètre		Valeur	
Dimensions hors tout (millimètres)	Hauteur	203.0	Volume total (dm ³ ou l)
	Largeur	60.0	
	Profondeur	66.0	
IEE	99.9	Classe d'efficacité énergétique	E ^(c)
Émissions de bruit acoustique dans l'air [dB(A) re 1 pW]	39	Classe d'émission de bruit acoustique dans l'air	C ^(c)
Consommation d'énergie annuelle (kWh/an)	238	Classe climatique:	tempérée élargie - tropicale
Température ambiante minimale (°C) à laquelle l'appareil de réfrigération est adapté	10 ^(c)	Température ambiante maximale (°C) à laquelle l'appareil de réfrigération est adapté	43 ^(c)
Réglage hiver	non		

Paramètres des compartiments:					
Type de compartiment		Paramètres et valeurs de compartiment			
		Volume du compartiment (dm ³ ou l)	Réglage de température recommandé pour un stockage optimisé des denrées alimentaires (°C) Ces réglages ne doivent pas être en contradiction avec les conditions de stockage prévues à l'annexe IV, tableau 3;	Pouvoir de congélation spécifique (kg/24 h)	Mode de dégivrage (dégivrage automatique = A, dégivrage manuel = M)
Garde-manger	non	-	-	-	M
Stockage du vin	non	-	-	-	M
Stockage du vin 2	non	-	-	-	M
Stockage du vin 3	non	-	-	-	M
Cave	non	-	-	-	M
Denrées alimentaires fraîches	Oui	279.0	4	-	M
Denrées hautement périssables	non	-	-	-	M
Sans étoile ou fabrication de glace	non	-	-	-	M
1 étoile	non	-	-	-	M
2 étoiles	non	-	-	-	M
3 étoiles	non	-	-	-	M
4 étoiles	Oui	89.0	-18	-	A
Zone 2 étoiles	non	-	-	-	M
Compartiment à température variable	-	-	-	-	-
Compartiments «quatre étoiles»					
Dispositif de congélation rapide					
Paramètres de la source lumineuse ^(a) ^(b) :					
Type de source lumineuse					
Classe d'efficacité énergétique					
Durée minimale de la garantie offerte par le fournisseur ^(b) :				2 ans	

Informations supplémentaires:

Lien internet vers le site web du fabricant où se trouvent les informations visées au point 4 a) de l'annexe du règlement (UE) 2019/2019 de la Commission ^(d) ^(b): www.siemens-home.bsh-group.com/energylabel

^(a) tel que déterminé conformément au règlement délégué (UE) 2019/2015 de la Commission ^(e).

^(b) Règlement délégué (UE) 2019/2015 de la Commission du 11 mars 2019 complétant le règlement (UE) 2017/1369 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'étiquetage énergétique des sources lumineuses et abrogeant le règlement délégué (UE) no 874/2012 de la Commission (voir page 68 du présent Journal officiel).

^(c) les modifications de ces éléments ne sont pas considérées comme pertinentes aux fins de l'article 4, paragraphe 4, du règlement (UE) 2017/1369.

^(d) si la base de données sur les produits génère automatiquement le contenu définitif de cette cellule, le fournisseur ne consigne pas ces données.

^(e) Règlement (UE) 2019/2019 de la Commission du 1er octobre 2019 établissant des exigences d'écoconception pour les appareils de réfrigération en vertu de la directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil et abrogeant le règlement (CE) no 643/2009 de la Commission (voir page 187 du présent Journal officiel).